

**Améliorer la transparence des finances publiques et la participation du public aux politiques budgétaires - septembre 2019**

**Elaboré pour :** Département d'État Américain, Bureau des Affaires Economiques et Commerciales

**Présenté par :** Partenariat International du budget (IBP), soutenu par le projet de réseau Initiative mondiale pour la transparence des finances publiques (GIFT), un projet IBP.

**Portée des travaux :**

Les **objectifs généraux** de ce projet sont :

1) les gouvernements du Bénin, du Libéria et du Nigéria améliorent le respect des exigences minimales en matière de transparence budgétaire dans le Rapport sur la transparence des finances publiques du département d’État des États-Unis

2) les gouvernements du Bénin, du Libéria, du Nigéria, du Sénégal et de l’Afrique du Sud établissent des mécanismes utiles et concrets de participation du public aux politiques budgétaires.

Objectifs :

**Objectif 1:** Le gouvernement du Bénin améliore la fiabilité et la globalité du budget en prenant des mesures pour développer l’information sur les recettes et les dépenses, y compris les transferts vers et depuis les entreprises publiques , en publiant des budgets supplémentaires et en veillant à ce que les principaux rapports d’audit soient accessibles au public dans les 12 mois suivant la diffusion du rapport de fin d'année du gouvernement.

Activités :

***a) protocole d'accord***

IBP / GIFT élaboreront avec le gouvernement du Bénin un protocole d’accord qui énonce officiellement son engagement général à améliorer la transparence des finances publiques.

***b) Assistance technique***

Une fois le protocole d'accord finalisé, le gouvernement du Bénin recevra une assistance technique pour renforcer ses capacités afin de traiter les domaines de transparence spécifiques énumérés dans l'objectif ci-dessus. L'assistance technique fournira des informations et des enseignements sur les meilleures pratiques et expériences d'autres pays par le biais d'ateliers d'échange entre pairs au Libéria, au Nigéria et au Sénégal, et aidera le gouvernement du Bénin à identifier les prochaines étapes. L'assistance technique proviendra d'un consultant possédant une vaste expérience et des connaissances en matière de transparence fiscale.

***c) Plan d’action***

En utilisant les connaissances et les informations acquises grâce à l'assistance technique, le gouvernement du Bénin élaborera un plan d’action qui décrit les prochaines étapes concrètes, les rôles et responsabilités des principales autorités gouvernementales qui participeront à la mise en œuvre d'activités visant à améliorer la transparence des finances publiques, ainsi qu'un calendrier détaillé pour publier de nouvelles informations. Le plan d’action tiendra compte des recommandations des conseillers techniques et du personnel de l'IBP / GIFT.

**Objectif 2:** Le gouvernement du Libéria améliore la globalité et la fiabilité du budget en prenant des mesures pour publier les rapports budgétaires et les rapports d'audit clés en temps voulu, en veillant à ce que les rapports d'audit clés soient accessibles au public dans les 12 mois suivant la diffusion du rapport de fin d'année du gouvernement. S’assurer que les critères et les procédures utilisés pour attribuer les contrats et les licences d'extraction de ressources naturelles sont conformes aux exigences fixées par la loi ou la réglementation.

Activités :

***a) protocole d'accord***

IBP / GIFT élaborera avec le gouvernement du Libéria un protocole d’accord qui énonce officiellement son engagement à améliorer la transparence des finances publiques.

***b) Assistance technique***

Une fois le protocole d'accord finalisé, le gouvernement du Libéria recevra une assistance technique pour renforcer ses capacités afin de traiter les domaines de transparence spécifiques énumérés dans l'objectif ci-dessus. L'assistance technique fournira des informations et des enseignements sur les meilleures pratiques et expériences d'autres pays lors d'ateliers d'échange entre pairs organisés au Libéria, au Nigéria et au Sénégal, et aidera le gouvernement du Libéria à définir les grandes étapes à suivre. L'assistance technique proviendra d'un consultant possédant une vaste expérience et des connaissances en matière de transparence fiscale.

***c) Plan d’action***

À l'aide des informations et des connaissances acquises grâce à l'assistance technique, le gouvernement du Libéria élaborera un plan d’action qui décrit les prochaines étapes concrètement , les rôles et responsabilités des principales autorités gouvernementales qui participeront à la mise en œuvre des activités visant à améliorer la transparence des finances publiques, ainsi qu'un calendrier détaillé pour publier de nouvelles informations. Le plan d’action tiendra compte des recommandations des conseillers techniques et du personnel de l'IBP / GIFT.

**Objectif 3:** Le gouvernement nigérian améliore l'exhaustivité et la fiabilité du budget en prenant des mesures pour publier davantage d'informations sur les revenus, en détaillant les affectations et les revenus des entreprises publiques et en publiant en temps utile les rapports clés sur le budget et l'audit.

Activités :

***a) protocole d'accord***

IBP / GIFT élaborera avec le gouvernement du Nigéria un protocole d’accord qui énonce officiellement son engagement général à améliorer la transparence des finances publiques.

***b) Assistance technique***

Une fois le protocole d'accord finalisé, le gouvernement du Nigéria recevra une assistance technique pour renforcer les capacités afin de traiter les domaines de transparence spécifiques énumérés dans l'objectif ci-dessus. L'assistance technique fournira des informations et des enseignements sur les meilleures pratiques et expériences d'autres pays par le biais d'ateliers d'échange entre pairs organisés au Libéria, au Nigéria et au Sénégal, et aidera le gouvernement du Nigéria à définir les grandes étapes à suivre. L'assistance technique proviendra d'un consultant possédant une vaste expérience et des connaissances en matière de transparence fiscale.

***c) Plan d’action***

À l'aide des informations et des connaissances acquises grâce à l'assistance technique, le gouvernement du Nigéria élaborera un plan d’action décrivant les prochaines étapes concrètes, les rôles et les responsabilités des principales autorités gouvernementales qui participeront à la mise en œuvre des activités visant à améliorer la transparence des finances publiques, ainsi qu'un calendrier détaillé pour publier de nouvelles informations. Le plan d’action tiendra compte des recommandations des conseillers techniques et du personnel de l'IBP / GIFT.

**Objectif 4:** Les gouvernements du Bénin, du Libéria, du Nigéria, du Sénégal et de l'Afrique du Sud développent des mécanismes efficaces pour permettre la participation du public aux processus budgétaires.

Activités :

***a) Réunion de démarrage***

L'IBP / GIFT organiseront une réunion de démarrage en Afrique du Sud avec deux responsables gouvernementaux (comprenant des représentants du ministère des Finances et d'autres ministères concernés), un représentant de la société civile de chaque pays, des consultants et du personnel de l'IBP / GIFT. La réunion examinera les principaux paramètres du projet (objectifs, résultats attendus, activités, cadre d’évaluation, par exemple) et discutera des rôles et des responsabilités des principales parties prenantes du projet.

***b) Groupe consultatif***

Chacun des pays cibles (Bénin, Libéria, Nigéria, Sénégal et Afrique du Sud) mettra en place un groupe consultatif mixte composé de cinq à dix membres provenant du gouvernement et de la société civile. Le groupe consultatif se réunira régulièrement pour fournir au ministère des Finances (ou à un ministère équivalent) des informations en retour et des recommandations sur la conception et la mise en œuvre du mécanisme de participation. IBP / GIFT appuieront et faciliteront les premièrs rounds de dialogue et élaboreront des supports décrivant les mesures pratiques que les gouvernements peuvent prendre pour mettre en place des mécanismes participatifs.

***c) Conception et mise en œuvre***

Chacun des pays cibles (Bénin, Libéria, Nigéria, Sénégal et Afrique du Sud) prendra des mesures adéquates pour mettre en place des mécanismes de participation. Au cours de la première année du projet, chaque pays recevra un appui technique de consultants spécialisés dans la participation du public à la conception d’un mécanisme de participation. IBP / GIFT organiseront un atelier d'échange entre pairs au Nigeria la première année, un atelier d'échange entre pairs au Libéria la deuxième année et un atelier d'échange entre pairs au Sénégal la 3eme année. Les ateliers donneront aux participants l'occasion de recevoir une assistance technique et discuter de leurs expériences en matière de déploiement et d’affinement de leurs mécanismes de participation. Au cours de cette phase, l’IBP / GIFT organiseront des réunions périodiques avec les pays participants afin de discuter de l’avancement du projet et d’adapter l’approche au besoin.

**Indicateurs de performance**

Le bénéficiaire inclura, dans chaque rapport trimestriel soumis à EB, des données sur les indicateurs d'évaluation suivants :

• Nombre de gouvernements recevant une assistance technique en matière de transparence et de mécanisme de participation,

• Niveau d'avancement de l'amélioration de la transparence budgétaires dans chaque pays cible (a. Élaborer un protocole d'accord avec IBP énonçant l'engagement général d'améliorer les mesures de transparence ; b. Collaborer avec une assistance technique ; c. S'engager à prendre des mesures pour progresser par rapport aux plans d’action spécifiques à chaque pays (qui reflétera les recommandations de l'IBP / GIFT)

• Progrès réalisés dans la mise en œuvre de mécanismes de participation du public dans chaque pays cible

• Nombre d'événements d'apprentissage entre pairs

• Rapport d'évaluation produit

Résultats et conclusions du projet

Après 36 mois, les pays cibles auront bénéficié de l'appui d'experts techniques et ont été familiarisés avec des outils pratiques pour les aider à accroître leur degré de transparence budgétaire. En outre, les pays auront mis au point des mécanismes de participation susceptibles d'aider leurs gouvernements à s'engager dans des processus budgétaires reflétant mieux les intrants et les besoins des citoyens.

Outputs :

• 3 gouvernements (Bénin, Libéria et Nigéria) reçoivent une assistance technique en matière de transparence

• 5 gouvernements reçoivent une assistance technique sur les mécanismes de participation du public aux politiques budgétaires

• 1 réunion de lancement et 3 réunions annuelles (avec sessions d'apprentissage et de réflexion) exécutées

• 1 rapport d'évaluation produit

Résultats :

• 3 gouvernements (Bénin, Libéria et Nigéria) s'engagent à prendre des mesures pour faire progresser la transparence fiscale par rapport aux plans d’action spécifiques à chaque pays.

• 5 pays conçoivent (l'année 1) et mettent en œuvre (les années 2 et 3) des mécanismes de participation liés aux politiques budgétaires.

**Chronologie du projet**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **1ere année (Septembre 2019 – Septembre 2020)** | | | | |
| **Activité** | **Q1** | **Q2** | **Q3** | **Q4** |
| Réunion de démarrage (avec les gouvernements participants, des représentants de la société civile, des conseillers techniques et le personnel de l'IBP / GIFT) | x |  |  |  |
| Mise en place de groupes consultatifs dans chaque pays | x |  |  |  |
| Assistance technique fournie à chaque pays |  | x | x | x |
| Atelier d'échange entre pairs pour des représentants du gouvernement et de la société civile de tous les pays |  |  |  | x |
| Suivi et évaluation (en cours) | x | x | x | x |
| **2eme année (Septembre 2020 – Septembre 2021)** | | | | |
| **Activité** | **Q1** | **Q2** | **Q3** | **Q4** |
| Mise en œuvre du mécanisme de participation \* | x | x | x | x |
| Assistance technique fournie à chaque pays | x | x | x | x |
| Atelier d'échange entre pairs pour des représentants du gouvernement et de la société civile de tous les pays |  |  |  | x |
| Suivi et évaluation (en cours) | x | x | x | x |
| **3eme année (Septembre 2021 – Septembre 2022)** | | | | |
| **Activity** | **Q1** | **Q2** | **Q3** | **Q4** |
| Mise en place du mécanisme de participation | x | x | x | x |
| Assistance technique fournie à chaque pays | x | x | x | x |
| Atelier d'échange entre pairs pour des représentants du gouvernement et de la société civile de tous les pays |  |  |  | x |
| Suivi et évaluation (en cours) | x | x | x | x |
| Finaliser le rapport d'évaluation du projet |  |  |  | x |